

Facture I03180102868227 du 07/04/2025 11:16:58 (NF525) Sign. : 525/0455-6 -Vif Shop & QO - Encaissement 14.1.2512.7 Nombre de réimpression(s) : 1 du 07/04/2025 11:19:23 - s8it Shop & QO – Centrale & Magasin 14.1.2512.4 Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens		
Bureau Vallée Magasin : BV SARL JUQUEN Rue du Général Wood - ZA de la Bande St Denis (près de Super U) 56800 PLOERMEL FRANCE Tel : 0230050880 Email : mickael.bigorgne@bureau-vallee.fr Tel SAV : 0230050880	Client (476) : Entreprise Privée FJC DISTRIBUTION 11 rue paul maulion 56430 MAURON FRANCE Siren : 0000 TVA intra. : 0000	
Fidélité : Carte n° 02430318010000000077 Solde points : 20		

Duplicata

Facture n°I03180102868227

Du 07/04/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 07/04/25 11:16	5380 PINCE AGRAF E 10 ECO AGRAF. BUR N°10 ESS	1	5,82 €	20,00 %	1,16 €	5,83 €
Emporté 07/04/25 11:16	79428381 BOITE ARCH DOS 150 JET UP X1	5	1,16 €	20,00 %	1,16 €	5,79 €
Emporté 07/04/25 11:16	79444397 PRO CLIP POUR ARCHIVES - BLEU X20	1	4,74 €	20,00 %	0,95 €	4,74 €
	Adhésion Adhésion	1	0,00 €	20,00 %	0,00 €	0,00 €
					TOTAL HT	16,36 €
					TOTAL TVA	3,27 €
					Total TTC	19,63 €

Vous avez été accueilli(e) par Emilie(Id:2713)
(CAISSE 1 1)

FR76 1558 9569 1501 7366 0944 009

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Règlements
Taux normal	16,36 €	20,00 %	3,27 €	19,63 €	07/04/2025 11:16:58 - CB 19,63 €

Portable : 06 82 03 21 05 Tél. : Email : sarl.fjc.distribution@gmail.com	Signature du vendeur	Signature du client
--	----------------------	---------------------

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.

Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

SARL JUQUEN Rue du Général Wood - ZA de la Bande St Denis (près de Super U) - 56800 PLOERMEL - FRANCE
SARL - Au capital de 30000€ Siret : 79099780300016 SIREN : 790997803 - N° RCS : Vannes B 790997803 - TVA : FR68790997803 - Code APE 4762Z